

EUROPEAID/140677/DH/SER/TN
Instrument européen de voisinage
Assistance Technique pour le programme MediaUp2 (Tunisie)



Cahier des charges pour la création d'une plateforme de e-learning et le développement technique de modules au profit du projet PAMT2



Un projet financé par l'Union européenne



Mis en œuvre par CFI et ses partenaires

Cahier des charges pour la création d'une plateforme de e-learning et le développement technique de modules au profit du projet PAMT2

1. Contexte général du programme PAMT2

Le projet PAMT 2 (EUROPEAID/140677/DH/SER/TN), également appelé Programme d'appui aux médias tunisiens (PAMT 2), est financé sur 5 ans (2021-2026) par l'Union européenne. Il s'appuie sur les acquis de la première phase du projet MEDIA UP (PAMT 1) mis en œuvre de mai 2017 à novembre 2020.

Il s'inscrit en Tunisie dans le cadre plus large du PAGE, le Programme d'appui à la gouvernance économique (ENI/2019/041-891), qui vise notamment à renforcer la capacité des médias à développer des contenus et des débats pluralistes sur les réformes et les enjeux socio-économiques.

Le projet PAMT 2, piloté par la Délégation de l'Union européenne en Tunisie, a été lancé le 11 mars 2021 pour une durée de 60 mois. Il bénéficie d'une assistance technique mise en œuvre par un consortium européen animé par CFI Développement Médias, en coordination avec ANSA, Article 19, Deutsche Welle Akademie, France Médias Monde (France 24/RFI/Monte Carlo Doualiya), l'INA (Institut national de l'audiovisuel) et Thomson Media.

L'assistance technique est chargée de fournir, pendant les 5 années du programme, de l'expertise long terme, 3 experts principaux (EP) basés à Tunis et de l'expertise court terme (ECT), avec une provision de 3.000 H/J au total pour l'ensemble des activités afin d'assurer la mise en œuvre des activités du projet PAMT 2, sous différentes formes telles que : apprentissage pair à pair, études/recherches, conseil/expertise spécifique, formation en ligne/in situ, conférences/forums professionnels, laboratoires d'innovation, tables rondes/ateliers participatifs, et voyages d'étude.

Dans le cadre de l'ATC 6 : Education aux Médias et à l'Information (EMI), le PAMT2 prévoit la conception d'une série de modules en ligne à destination des professionnels des médias et du grand public.

Ces modules consacrés à des thématiques au cœur du PAMT2 (e.g., la déontologie, la couverture médiatique des enjeux socio-économiques, la communication publique et l'éducation aux médias et à l'information) seront accessibles sur une plateforme en ligne dédiée.

Cette plateforme de e-learning permettra d'assurer un accès simple et pérenne aux modules de formation et de sensibilisation développées dans le cadre du PAMT2, et ainsi à faciliter l'acquisition de compétences et de savoirs pour ses différents publics.

Dans le cadre de cette consultation, le PAMT2 souhaite bénéficier des services d'une agence spécialisée pour le déploiement d'une plateforme de e-learning et l'appui à la scénarisation et à la médiatisation de plusieurs modules en ligne.

Cette prestation sera conduite selon une approche participative impliquant activement l'équipe d'experts principaux du PAMT2 et dans une seconde étape les experts formateurs.

2. Cadre spécifique de la mission :

La mission s'inscrit dans le cadre spécifique de :

Activité ATC6-5 : Création d'une collection de modules pédagogiques en ligne sur le secteur des médias (dont la déontologie) et sur les concepts fondamentaux pour comprendre les médias et les questions socio-économiques

Cette prestation contribuera directement à l'atteinte des objectifs OI 1.2 Les médias adoptent des règles de fonctionnement visant à renforcer leur efficacité, leur pérennité et leur inclusivité, OI 2.1 Les acteurs publics et associatifs élaborent et mettent en œuvre ensemble une stratégie nationale d'éducation aux médias et OI1.1 Les médias exercent dans un environnement mieux régulé, et aux produits P 1.3.1 « Les compétences des producteur.trice.s de contenus et des responsables éditoriaux participants sont renforcées pour couvrir de manière pédagogique et interactive les thématiques socio-économiques d'intérêt public », P 1.3.2. « Les managers de médias, rédacteur.trice.s en chef et journalistes participants disposent de compétences pour créer de nouveaux formats favorisant un débat éclairé et inclusif, notamment sur les médias sociaux et, en particulier, sur les questions socio-économiques », P 1.4 « Les compétences des services de communication du gouvernement sont renforcées pour améliorer sur divers supports l'accessibilité et la clarté des informations d'intérêt public, y compris en situation de crise », ainsi que P 2.2.2 « Le public est sensibilisé aux missions et responsabilités spécifiques des médias associatifs et de service public dans une démocratie ».

3. Objectifs de la mission

Cet appel a pour objectif de sélectionner un prestataire spécialisé susceptible d'effectuer, à la demande et pour une période déterminée, la prestation suivante :

Mise en place d'une plateforme de formation e-learning, et scénarisation et médiatisation de modules à partir de contenus de formation et de synopsis fournis en langue française ou arabe par le PAMT2 et les experts et formateurs mobilisés.

Le prestataire appuiera l'équipe du PAMT2 et les experts et formateurs du projet à : scénariser, médiatiser et mettre en ligne via une plateforme de formation en e-learning dédiée :

- en utilisant les technologies et médias appropriés en usage en matière de E-learning
- en respectant les normes et standards pour les Learning Management System (LMS)
- en utilisant une plateforme de e-learning adaptée aux besoins du projet, pour le stockage et l'accessibilité multi-plateforme (smartphone, tablette, ordinateur...).
- en fournissant les conseils et en mettant à disposition les ressources pédagogiques adaptées aux modules qui seront développés.

Cette prestation prévoit des phases de validation pour la plateforme (expert principal 3, CFI et DUE) et chaque module pédagogique (expert principal 3, experts non principaux auteurs des contenus et DUE).

Le prestataire devra s'assurer de traduire les intentions pédagogiques en outils multimédias en utilisant des supports et médias adaptés aux contenus pédagogiques, de prendre en compte le

contexte médiatique tunisien, mais aussi les bénéficiaires qui ne sont pas nécessairement familiers des cours en ligne et de l'utilisation d'une plateforme de e-learning.

Le prestataire retenu devra également veiller au respect des règles de visibilité de l'Union européenne en apposant sur chaque module conçu et outils mis à disposition de l'apprenant (vidéo et autres supports multimédia) les mentions et logos obligatoires (fournis au prestataire par le PAMT2).

4. Objectifs du présent document

Le présent document vise à préciser les termes de référence pour la mise en place d'une plateforme de e-learning et de modules en ligne, mais aussi à préciser les objectifs, les exigences et les attentes du projet du PAMT2 vis-à-vis du prestataire.

5. Objectifs généraux de la plateforme de e-learning

5.1 Publics cibles

En fonction des thématiques abordées, les publics cibles de la plateforme seront des communicateurs publics, des journalistes ou étudiants en journalisme, des organisations de la société civile ou bien le grand public. Les langues de production sont l'arabe et le français avec un sous titrage vers l'autre langue.

Notre public est a priori à l'aise avec Internet et les nouvelles technologies, mais généralement peu ou pas familier des dispositifs de e-learning.

Disponibilité limitée de certains groupes cibles : les journalistes et communicateurs qui suivront ces modules exercent un travail en parallèle et disposent d'un temps limité.

5.2 Attentes supposés

1. **Faciliter l'accès** à des formations spécialisées mais aussi à des contenus de sensibilisation en permettant à des journalistes, des communicateurs ou autres publics d'accéder aux modules depuis n'importe quelle région de Tunisie.
2. **Offrir une meilleure flexibilité d'apprentissage** de manière à permettre aux bénéficiaires de suivre les modules à leur rythme et aux horaires qui leur conviennent sachant qu'une grande partie des bénéficiaires occupent des emplois ou sont soumis à des obligations professionnelles contraignantes.
3. **Personnalisation de l'offre** pour l'adapter à la situation spécifique de la Tunisie et des usages en offrant des contenus et des activités adaptés à leur niveau de compétences et à leurs intérêts.
4. **Offrir la possibilité d'actualiser les contenus de formation** car certaines formations surtout techniques évoluent très vite et la possibilité d'avoir un cours en ligne facilite la mise à jour des contenus pour refléter les dernières tendances et les nouvelles pratiques.
5. **Limiter les coûts d'apprentissage par des cours en ligne** qui éliminent les coûts liés aux déplacements et à l'hébergement en offrant des contenus de qualité au plus grand nombre

au lieu de se limiter à un groupe restreint en présentiel.

6. **Apprentissage interactif** par le développement de modules en ligne qui peuvent intégrer une variété de formats interactifs tels que des quiz, des évaluations, etc., pouvant renforcer l'engagement des apprenants.
7. **Diversification des formats d'apprentissage** par l'incorporation de vidéos, de podcasts, d'infographies, de présentations PowerPoint et d'autres supports médias pouvant enrichir l'expérience d'apprentissage.
8. **Apprentissage autonome** pour les bénéficiaires qui développent des compétences d'auto-organisation et d'autodiscipline en suivant des cours en ligne, ce qui est une compétence précieuse notamment pour les journalistes et communicateurs publics.
9. **Favoriser l'acquisition de compétences de base communes et la montée en puissance** des cours en ligne pouvant accueillir un grand nombre d'apprenants ayant un minimum de formation fondamentale commune sans nécessiter de ressources supplémentaires significatives.
10. **Formation continue** : Fournir un moyen pour les professionnels d'acquérir de nouvelles compétences ou de se former régulièrement.
11. **Suivi des progrès des bénéficiaires** sur une plateforme de e-learning permettant au PAMT2 et aux partenaires tunisiens de suivre les progrès et les performances des bénéficiaires, ce qui facilitera l'adaptation de la formation en journalisme et en communication publique.

6. Objectifs des modules e-learning

Les objectifs des modules de e-learning pour les journalistes et les communicateurs publics notamment doivent répondre aux besoins uniques de ces professionnels. Voici une liste d'objectifs à atteindre :

- **Favoriser le développement de compétences de base** pour les journalistes et les communicateurs afin de favoriser une meilleure cohésion des pratiques et une montée en puissance des compétences
- **Offrir un référentiel en ligne** sur des sujets et des compétences au profit des communicateurs et des journalistes.
- **Sensibiliser le grand public** aux enjeux de l'éducation aux médias et à d'autres thématiques

6.1 Thèmes indicatifs des modules :

Cette rubrique comprend les thèmes indicatifs de modules qui pourraient être développés dans le cadre du projet PAMT2 et mis à disposition sur la plateforme :

- **Amélioration des compétences managériales**
- **Renforcement des fondamentaux journalistiques pour le traitement des questions socio-économiques**
- **Analyse Critique de l'Information**

- **Sensibiliser le grand public à l'importance et au rôle de la régulation des médias audiovisuels**
- **Maîtrise des Médias Numériques**
- **Éthique Journalistique**
- **Gestion des Médias Sociaux**
- **Narration Numérique**
- **Mise en œuvre d'une stratégie de communication publique**
- **Connaitre les fondamentaux de la gestion d'une communication de crise**
- **Améliorer sa prise de parole en public et ses relations presse**

7. Opportunités et contraintes :

7.1 Aspects organisationnels

Les formations ne seront pas tutorées par des enseignants mais seront évaluées par des exercices. Le cas échéant, une attestation sera générée en fin de parcours réussi d'un module.

7.2 Ressources humaines

La société en charge mobilisera des ressources humaines pour la gestion de la plateforme et l'accompagnement des formateurs / experts dans la mise en forme des vidéos et des contenus aux standards de la plateforme.

Des jours d'expertise pourraient être déployés pour l'enrichissement de certains modules spécifiques mais aussi pour la traduction ou le sous-titrage des contenus des modules.

7.3 Contraintes juridiques

Il est important de respecter les droits d'auteurs mais aussi de privilégier les supports libres de droits.

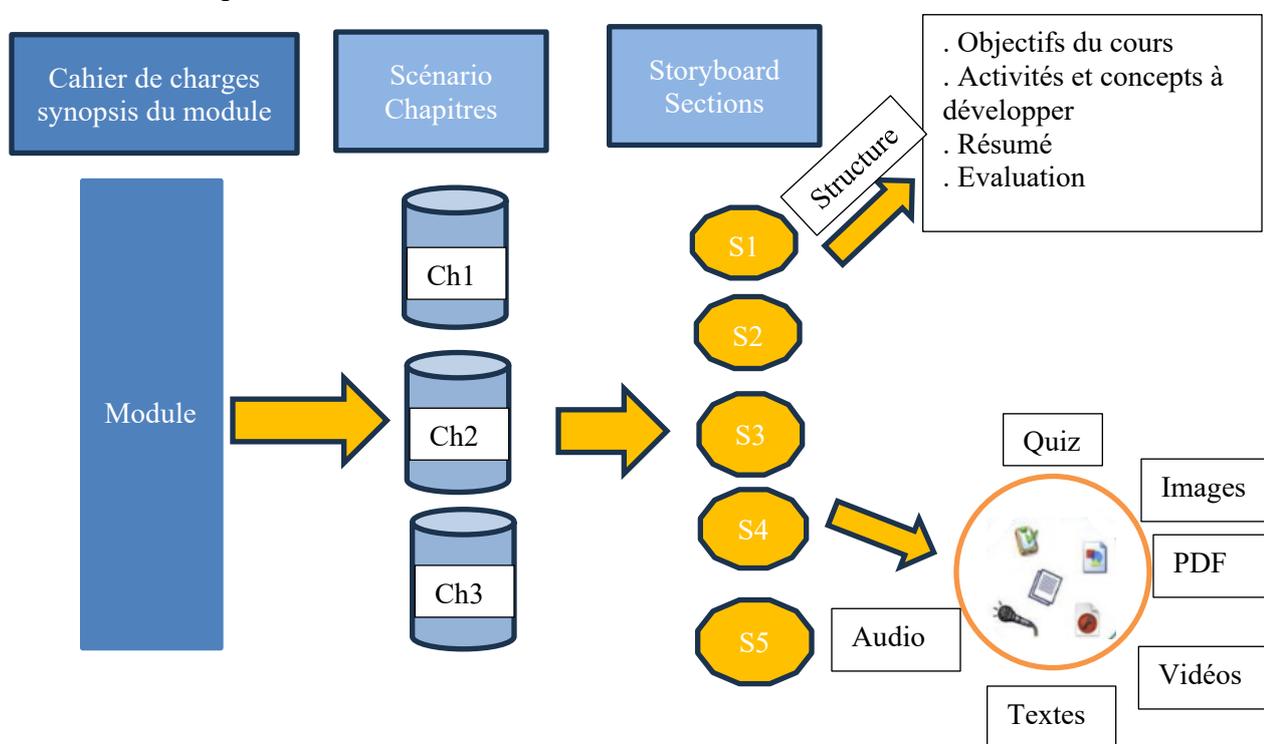
8. Dispositif :

8.1 Modèle type et structuration d'un module en ligne

1. Le volume horaire total d'un module ne doit pas dépasser 1h30 à 2h
2. Une section ou le formateur définit clairement les objectifs d'apprentissage du module en citant des résultats que pourrait atteindre le bénéficiaire à la fin du module
3. Division du module en trois grands chapitres, chaque chapitre peut comprendre de 1 à 5 sections, chaque section peut comprendre de 1 à 3 sous-sections
4. Les contenus devront être variés, soit du texte mais aussi de la vidéo, des présentations PowerPoint ou documents PDF, des images d'illustration ou infographies

4. Chaque chapitre devra comprendre impérativement les points suivants :
 - a. Une vidéo d'introduction (maximum 3 minutes).
 - b. Quelques exercices engageants (en utilisant des questions à choix multiples).
 - c. Des explications et des conseils du formateur (peut être un mélange de vidéos, d'images et de texte) de 4 à 8 pages.
 - d. 3 à 5 vidéos d'experts/praticiens fournissant du contexte.
 - e. Un exercice pratique sous forme de scénario (pouvant inclure une ou plusieurs vidéos, images et textes).
 - f. Un quiz de clôture.
 - g. Une page de références et de "poursuite de l'apprentissage" avec une liste de liens utiles pour approfondir les connaissances et des références

Schéma des contenus sur la plateforme



5.3 Objectifs Techniques de la plateforme :

5.3.1 Critères techniques généraux :

- **Accessibilité Multiplateforme :** Assurer que la plateforme est accessible sur différents supports (ordinateurs de bureau, smartphones, tablettes) pour permettre un apprentissage flexible.
- **Interopérabilité :** Intégrer la plateforme avec d'autres outils et systèmes utilisés dans le domaine du journalisme et de la communication, tels que les outils de publication type WordPress, les systèmes de gestion de contenus et les réseaux sociaux.
- **Sécurité des Données :** Garantir la sécurité des données des utilisateurs, ou des matériaux de recherche. Le cas échéant, la plateforme pourrait être hébergée sur un serveur en Europe.

- **Interface Conviviale** : Concevoir une interface utilisateur intuitive et facile à utiliser, favorisant l'engagement des apprenants et minimisant les obstacles techniques.
- **Analytique et Suivi** : Intégrer des outils d'analyse pour permettre aux apprenants de suivre leur propre progression, tout en fournissant au PAMT2 des informations sur les performances globales de la plateforme (nombre d'apprenants,)
- **Interopérabilité avec des outils de connaissances** : Permettre l'intégration de vidéos, d'outils multimédias, podcasts, présentation PowerPoint, quizz et sondages.
- **Mise à jour facile du Contenu** : Permettre aux experts et formateurs de mettre à jour rapidement les contenus des cours pour refléter les dernières tendances et les évolutions dans le domaine du journalisme, de la communication publique ou autres thématiques retenues par le PAMT2.
- **Support Technique** : Offrir un support technique fiable pour résoudre rapidement les problèmes techniques des utilisateurs, afin de garantir une expérience d'apprentissage fluide.
- **Hébergement et personnalisation du site de e-learning** : Permettre l'accès à la plateforme de e-learning depuis le site web pamt2.org et depuis le site web du partenaire du PAMT2, le CAPJC.

5.3.2 Critères techniques spécifiques :

La plateforme devra utiliser un certain nombre de base de données. Les cours sont stockés dans MongoDB, et les vidéos devront provenir de YouTube ou Amazon S3. Les données relatives à chaque apprenant sont stockées dans MySQL.

Lorsque les apprenants parcourent les cours et interagissent avec eux, les événements sont publiés dans le storybord analytique pour la collecte, l'analyse et la création de rapports au niveau de la plateforme.

La plateforme devra utiliser idéalement le langage Python pour l'intégration des exercices des apprenants.

- Des composants JavaScript pourront être aussi intégrés à la plateforme.
- Les cours peuvent être exportés et importés en utilisant OLX (open learning XML) ou tout autre langage open source équivalent, un format basé sur XML

6. Mise à disposition des ressources internes du prestataire dans le cadre de la réalisation de cette mission

6.1 Ressources humaines :

Dans le cadre de sa mission, le prestataire unique et ses éventuels sous-traitants seront en contact direct avec l'assistance technique du PAMT2 et le cas échéant avec les auteurs référents des contenus de formation et ce durant toute la durée de la mission.

Le prestataire sera à la disposition de la personne en charge du suivi du projet de module et veillera à un reporting régulier, sincère et efficace au profit du PAMT2. Cette personne ressource du prestataire pourra par ailleurs répondre aux demandes d'informations complémentaires et suivre, d'un point de vue interne en coordination avec le PAMT2, le développement de la plateforme.

6.2 Ressources pédagogiques

Seront mis à disposition du prestataire les contenus pédagogiques (supports écrits et chapitrés) ainsi que les synopsis de chacun des modules détaillant le nombre de sections et de sous-sections pédagogiques, de séquences, les objectifs pédagogiques correspondants, les types d'outils de médiatisation souhaités, la durée approximative des unités.

Le prestataire pourrait être appelé à conseiller les formateurs et experts mobilisés par le PAMT2 pour la prise de séquences vidéo, tant au niveau des modalités de prise de vue, de durée que des standards à suivre.

Ces objectifs spécifiques garantiront que la plateforme de e-learning répond aux besoins de développement professionnel des journalistes, communicateurs publics et autres groupes cibles, tout en exploitant efficacement les technologies pour créer une expérience d'apprentissage enrichissante et pertinente.

7. Gestion du projet

L'agence ou la structure spécialisée en e-learning identifiera un point focal et appuiera le projet pour le déploiement de la plateforme et des différents modules pédagogiques sur une période allant du 1er novembre 2023 au 31 octobre 2025.

7.1. Documents ou livrables à fournir par le prestataire

Les offres techniques et financières devront comporter les éléments suivants :

- le détail des prestations proposées ;
 - Le prix unitaire détaillé pour le développement d'un module pédagogique, ainsi que le prix détaillé du développement, de la mise en ligne, de l'hébergement et de la maintenance de la plateforme
 - Le budget total de la prestation ne doit pas dépasser 38 000 EUR
- l'organisation envisagée pour la réalisation de la présente prestation notamment la méthodologie retenue et son calendrier ;
- Dans le cas de la sous-traitance de certaines actions, le nom du sous-traitant devra être mentionné sur l'offre et les curriculum vitae joints ;
- les curriculum vitae du responsable du projet et des membres de l'équipe, en précisant leurs fonctions dans la réalisation de la prestation, les expériences et les compétences dans le domaine de la scénarisation et l'intégration de modules e-learning.

7.2 Conditions d'envoi ou de remise de l'offre

La date limite de réception des offres est fixée au **25 octobre 2023, 23h CET**.

Les offres doivent parvenir par messagerie électronique avant la date mentionnée ci-dessus.

C'est la date de réception du message électronique qui fait foi.

Messagerie électronique : klara.srbova@cfi.fr

Le courriel devra avoir pour objet : « Sélection d'un prestataire e-Learning ».

7.3 Sélection des offres

Les offres seront analysées selon les critères suivants :

- la qualité de la proposition en termes de compétences et de méthodologie envisagée
- les éléments du coût de la prestation
- le calendrier de réalisation de la prestation

Les offres non conformes aux dispositions du présent cahier des charges ne seront pas retenues.

7.4. Demande de précisions

Personne à contacter pour obtenir des informations complémentaires :

Nom : Klara Srbova

Mail : klara.srbova@cfi.fr

7. Compétences requises

Il est recherché pour cette prestation une agence ou une structure légale :

- Ayant au moins huit ans d'expérience dans le domaine du e-learning (plateforme et contenus) ;
- Ayant une expérience avérée dans la planification, coordination et mise en œuvre de cours en ligne et en déploiement de solutions e-learning

8. Constitution du dossier de candidature

Les réponses à l'appel d'offres doivent être entièrement rédigées en français et contenir les pièces suivantes :

- Une proposition technique détaillée qui devra comprendre entre autres, la méthodologie et le chronogramme de réalisation mentionnant avec précision les différentes tâches ;
- Une proposition financière détaillée ;
- Les CV des consultants et des membres du personnel de l'agence qui seront mobilisés pour la mission ;
- Les références de prestations similaires et d'expériences dans des missions comparables.

9. Date et lieu de dépôt des offres

Les offres devront être soumises exclusivement en ligne au plus tard **le 25 octobre 2023 TBD à minuit**. L'adresse de soumission est la suivante : <klara.srbova@cfi.fr>

Les réponses à l'appel d'offres qui parviendraient après la date limite ainsi que celles ne répondant pas aux conditions du cahier des charges ne seront pas retenues.